



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges
Section académique de Créteil
Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96
E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr

Non à la suppression de l'enseignement de la Technologie en 6^e !

Non à la suppression des 34 postes !

Non à la multiplication des compléments de service !

Non au licenciement programmé de dizaines de collègues contractuels en CDD !

Réunion Mercredi 21 juin 2023 à 14h

Bourse du travail de Montreuil, 24 Rue de Paris, 93100 Montreuil (métro Croix-de-Chavaux)

Une délégation du SNFOLC Créteil a été reçue à sa demande jeudi 11 mai 2023 par le rectorat de Créteil sur les revendications que nous opposons à la suppression de l'enseignement de technologie en 6^e.

Le compte rendu de cette audience est sur le site de notre syndicat (https://www.snfolc-creteil.fr/IMG/pdf/tract_cr_delegation techno et reunion_21_juin.pdf)

Depuis, nous avons appris des services du rectorat les conséquences de la suppression de cet enseignement sur les postes.

Outre les **34 postes supprimés dans les collèges de l'académie déjà annoncés** (20 en Seine-Saint-Denis, 4 dans le Val de Marne et 10 en Seine-et-Marne), le rectorat compte :

- **80 collègues en complément de service** (24 en Seine-Saint-Denis, 36 dans le Val-de-Marne et 20 en Seine-et-Marne)
- **43 BMP supprimés** (19 en Seine-Saint-Denis, 9 dans le Val-de-Marne et 15 en Seine-et-Marne)

Comme nous l'avons expliqué au rectorat, **chaque collègue placé en complément de service est un collègue fragilisé du point de vue professionnel et personnel** : une affectation sur deux collèges, cela signifie deux laboratoires différents, cela signifie aussi moins de disponibilité pour s'investir, par exemple, comme référent numérique, cela signifie des heures de transport, des jonglages permanents d'emplois du temps, de la fatigue supplémentaire accumulée...

Derrière chaque BMP supprimé peut aussi se cacher le non-renouvellement de contrat d'un collègue contractuel en CDD.

Aujourd'hui, de très nombreux collègues contractuels ont déjà reçu une promesse d'embauche pour l'an prochain sur un contrat d'un an. Mais pas la plupart des collègues contractuels en technologie. Pourquoi ? **Est-ce le signe d'un grand plan de licenciement déguisé en « non-renouvellement » ? Nous ne saurions l'accepter !**

Les nouveaux programmes du cycle 3 (intégrant la 6^e) insistent sur « l'objet technique »... Qui de plus qualifié que les enseignants de technologie pourrait prendre en charge ces programmes ?

Rétablissement des postes dans les collèges ! Réaffectation des collègues sur ces postes !

Le SNFOLC Créteil propose à tous les collègues qui le souhaitent – collègues de technologie mais aussi professeurs d'autres disciplines, soucieux de voir la technologie à ce point maltraitée et inquiets d'une extension de ce traitement à d'autres disciplines – de se réunir le mercredi 21 juin à 14h dans nos locaux, 24 rue de Paris à Montreuil.

Nous y discuterons des initiatives à prendre pour rétablir les postes, obtenir la garantie de réemploi de tous les collègues contractuels aujourd'hui en CDD, rétablir l'enseignement de la technologie en 6^e.